

Tableau de bord du Ministère de la famille, de l'entrepreneuriat féminin et de la Micro finance sur l'axe 3 du DSRP :
Protection sociale prévention et gestion des risques et Catastrophes

DOMAINES/SECTEURS	OBJECTIFS/STRATEGIES	ACTIONS PRIORITAIRES (à réaliser dans les premières étapes de le mise en œuvre du DSRP)	AUTRES ACTIONS PRIORITAIRES	RECOMMANDATIONS
Réforme et renforcement des systèmes formels de sécurité sociale	97-Lutter contre l'évasion sociale et promouvoir la prévention des risques sociaux	376-mise en œuvre d'un programme d'urgence de lutte contre l'évasion sociale.	377-mise en œuvre de programmes d'IEC et de renforcement des capacités des travailleurs et des acteurs sociaux. 378-elaboration et mise en place d'un système d'assurance emploi. 379- Promotion de la couverture sociale des travailleurs atypiques.	
	98- Réformer les textes législatifs et réglementaires et consolider le dispositif de régulation	381-Renforcement du dispositif de régulation (commission de supervision et de régulation des Institutions de Sécurité Sociale : COSRISS)	380- Elaboration et adoption d'un code général de la sécurité sociale (application des textes effectifs et conventions)	
	99- Elargir le champs d'application des services de sécurité sociale	383- Révision du champ de couverture du secteur non structuré pour inclure les chômeurs et les émigrés	382- Mise en œuvre d'un programme d'extension des services de sécurité sociale à l'Habitat social pour les travailleurs	
	100- Renforcer les capacités des professionnels de la	385-Mise en place d'un programme de renforcement de la tutelle	384- Consolidation et restructuration des IPM	

	sécurité sociale et des acteurs sociaux	des IPM (agence de contrôle et de conseil) et des capacités des professionnels de la sécurité sociale		
Extension de la protection sociale	101. Renforcer les mutuelles de santé et améliorer le système d'assurance maladie	387-Promotion du partenariat entre les mutuelles de santé et les prestataires de soins et renforcement du cadre national de concertation sur la mutualité	386- Appui au dispositif de mise en œuvre et de suivi de l'extension de la protection sociale	
	102. Mettre en place des mécanismes de prise en charge de maladies pour les personnes vulnérables	389- Amélioration des modalités de ciblage et d'identification des bénéficiaires potentiels de l'assistance médicale	390- Amélioration de l'accès aux soins et aux médicaments essentiels pour les personnes atteintes d'affection lourdes et coûteuses	
	103. Mettre en place des systèmes de prévoyance sociale pour les personnes exerçant le métier de l'agriculture et les acteurs économiques du secteur informel, de l'artisanat	391- Mise en place de régimes adaptés à chaque profession	392- Mise en place de mesures visant l'articulation entre les mutuelles de santé et le système formel de sécurité sociale	
Prévention et gestion des risques majeurs et catastrophes	104. Promouvoir des stratégies et mécanismes de prévention et de gestion des risques et catastrophes en appui au plan national	<u>394- Mise en place du plan de communication, de formation et de mobilisation sociale.</u>	<u>393- Programme formation et recherche sur le concept de risques et catastrophes.</u>	Requête à élaborer par la Cellule de Suivi des projets et programmes de lutte contre la pauvreté.
	105. Assurer la coordination et la	395- Mise en place d'une plateforme nationale de		

	promotion de la culture de la prévention et de la gestion des risques et catastrophes	réduction des risques et catastrophes et mise en place d'une autorité nationale chargée de la protection civile		
	106. Maîtriser les accidents industriels majeurs et les inondations	396- Mise en œuvre d'un programme de maîtrise des accidents industriels et de prévention et de gestion des inondations		
	107. Réduire les facteurs de vulnérabilité dans les secteurs et renforcer l'assistance sociale aux groupes vulnérables	397- Mise en place d'un système d'assurance des risques agricoles. 399- Renforcement et décentralisation du <u>Fonds de solidarité nationale et du fonds de calamité</u>	398- <u>Mise en place de systèmes d'alerte précoce dans les différents secteurs et domaines</u>	Requête à élaborer par le Fonds de Solidarité..
Protection sociale et suivi des groupes vulnérables	107. Améliorer le ciblage, le suivi et l'élaboration des actions dirigées vers les groupes vulnérables	<u>400- Appui au dispositif de suivi-évaluation et programmes de lutte contre la pauvreté</u>	<u>401- Renforcement des capacités en ciblage suivi participatif et plaidoyer/ communication des OCB, des OSC et des groupes vulnérables</u>	Requête à élaborer par la Cellule de Suivi des projets et programmes de lutte contre la pauvreté en rapport avec la Direction du Développement Communautaire
	108. Améliorer l'accès aux services sociaux pour les groupes vulnérables et assurer l'accès aux actifs et à la pleine jouissance de leur droit	<u>402- Mise en œuvre de programme d'appui aux groupes vulnérables par des allocations monétaires conditionnelles et non conditionnelles pour les familles</u>		Requête à élaborer par la Cellule de Suivi des projets et programmes de lutte contre la pauvreté
Personnes handicapées	109. Améliorer l'état	<u>403- Mise en place d'un programme pour un meilleur accès aux centres</u>	<u>404- Elaboration et mise en œuvre d'un plan d'action pour</u>	Requête à élaborer par la Direction de l'Action Sociale

	sanitaire et la mobilité des personnes handicapées	<u>de réadaptation fonctionnelle et aux matériels d'appareillage (aides techniques)</u>	<u>l'accessibilité des handicapés aux infrastructures et équipements sanitaires</u>	
	110. Promouvoir l'éducation et la formation des personnes handicapées	<u>405- Promotion de la scolarisation universelle des enfants handicapés par la mise en œuvre de programme national d'éducation intégratrice</u>		Requête à élaborer par la Direction de la Protection des Droits de l'Enfants en rapport avec la Direction de l'Action Sociale
	111. Améliorer l'insertion économique et sociale des personnes handicapées	<u>406- Mise en œuvre du programme de réadaptation à base communautaire (RBC)</u>	<u>407- Mise en place d'un fonds de promotion économique pour les handicapés</u> <u>408- Sensibilisation des employeurs pour une discrimination positive en faveur des personnes handicapées</u> <u>409- Promotion et protection des droits des personnes handicapées contre la stigmatisation et pour l'égalisation des chances (loi d'orientation sociale)</u>	Requête à élaborer par la Direction de la Famille
Femmes en situation de vulnérabilité	112. Promouvoir les droits des femmes et des filles	<u>410- Développement et mise en œuvre des activités de sensibilisation contribuant à l'élimination des violences et pratiques néfastes faites aux petites filles et aux femmes</u>	<u>411- Conception et vulgarisation des droits humains notamment ceux de la femme</u> <u>412- Observatoire</u> <u>413- Application effective des textes et conventions fondamentaux relatifs aux droits des femmes et à la</u>	Requêtes à élaborer par la Direction de la Famille
		<u>414. Développement d'un</u>		

		<u>plan de communication pour un changement de comportement favorable à l'autonomisation des femmes.</u>	<u>protection des droits des filles et des femmes.</u>	
	113. Améliorer la situation économique et sociale des femmes en situation de vulnérabilité	<u>415- Mise en œuvre du plan d'action de la SNEEG</u> <u>417- Mise à disposition des femmes rurales des technologies et équipements appropriés de formation et de conservation des produits</u>	<u>416-Mise en place de centres d'accueil et de suivi pour femmes et jeunes en situation de vulnérabilité</u> <u>418- Mise en place de programmes de suivi et d'accompagnement psycho social pour femmes et jeunes filles en situation de vulnérabilité</u>	Requêtes à élaborer par la Direction de la Famille
Enfants en situation de vulnérabilité	114. Développer une stratégie de prise en charge et de réinsertion sociale des enfants en conflit avec la loi et des enfants en situation difficile	<u>419- Mise en œuvre du projet de généralisation de la primo prévention dans les programmes de centres de sauvegarde et les centres polyvalents.</u> <u>420- Renforcement des capacités socioéconomiques des familles défavorisées à prendre en charge les enfants en situation de vulnérabilité</u>		Requête à élaborer par la Direction de la Petite Enfance en rapport avec la Direction de l'Action Sociale. Requête à élaborer par la Direction de la Famille.
	115 Renforcer les capacités des institutions des spécialisées de prise en charge des enfants en situation de vulnérabilité (enfants de femme mendicante, enfants guide	<u>421 – Programmes de renforcement des structures et centres spécialisés sur les enfants en délinquance (centre de sauvegarde, AEMO, (Ateliers spécialisés).</u>	<u>422 Appui aux 45 CPRS (46154)</u> <u>423 Développement de filières de formation dans les daaras et renforcement des capacités des maîtres coraniques pour une meilleure gestion du cadre de</u>	Requêtes à élaborer par la Direction de l'Action Sociale. Requête à élaborer par le Projet EVF/ Daaara

	des handicapés par l'extrême pauvreté, orphelins du VIH, enfants victimes de la toxicomanie, talibés, enfants abandonnés ou en conflit avec la loi	<u>424-Appui aux structures et associations de prise en charge des enfants.</u>	<u>vie des talibés.</u>	Requête à élaborer par la Direction de la Protection des Droits de l'Enfant
	116. Renforcer la législation en vigueur en matière de protection de l'enfant et prendre les dispositions pour assurer une application effective.	<u>426-Extension et renforcement des projets et programmes existants de lutte pour l'éradication du travail des enfants : « Projet contre les pires formes de travail des enfants » du MFFSD, « Programme sur le travail des enfants » du MFTOP. « Renforcement de la protection des enfants contre toutes formes d'exploitation, d'abus et de violence ».</u>	<u>425-Mise en œuvre de programmes de sensibilisation, d'information et de plaidoyer sur la protection et les droits de l'enfant pour l'application effective des lois.</u> <u>427. Prise de mesures et de dispositifs pour la généralisation de l'enregistrement à l'état civil des enfants à la naissance.</u>	Requêtes à élaborer par la Direction de la Protection des Droits de l'Enfant en rapport avec le projet pires formes de travail des enfants.
Jeunes	121. Améliorer les conditions de vie des jeunes et des adolescents.	<u>439. Renforcement des programmes de protection et de soutien au développement harmonieux des adolescent(e)s les plus défavorisé(e)s.</u>		Requête à élaborer par la Direction de la Famille.
Réfugiés	123. Améliorer les stratégies de gestion des réfugiés.		<u>445. Prise en compte de l'approche genre.</u>	Requête à élaborer par la Direction de la Famille

N.B : Les lignes d'action en (italique souligné) doivent être prises en charge par le Ministère de la Famille en terme de projets et programmes par le service initiateur